

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
947-4-1

1990

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1

1994-11

Amendement 1

Appareillage à basse tension

Quatrième partie:

Contacteurs et démarreurs de moteurs

Section un – Contacteurs et démarreurs
électromécaniques

Amendment 1

Low-voltage switchgear and controlgear

Part 4:

Contactors and motor-starters

Section One – Electromechanical contactors
and motor-starters

© CEI 1994 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varemé Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

G

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 17B: Appareillage à basse tension, du comité d'études 17 de la CEI: Appareillage.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

| DIS | Rapport de vote |
|------------|-----------------|
| 17B(BC)224 | 17B(BC)233 |

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

PRÉFACE

Ajouter la référence suivante à la liste des références:

CEI 1095: 1992, *Contacteurs électromagnétiques pour usages domestiques et analogues*

Page 46

4.3.5.5.1 *Caractéristiques de démarrage des démarreurs rotoriques à résistances*

Remplacer

$$Z_r = \sqrt{\frac{U_{er}}{3 I_{er}}} \quad \text{par} \quad Z_r = \sqrt{\frac{U_{er}}{3 \cdot I_{er}}}$$

Page 54

Tableau I

Remplacer dans la deuxième colonne «AC-7a» par «AC-7a³⁾» et «AC-7b» par «AC-7b³⁾».

Ajouter la note nouvelle suivante au bas du tableau:

³⁾ Pour AC-7a et AC-7b, voir CEI 1095.

FOREWORD

This amendment has been prepared by sub-committee 17B: Low-voltage switchgear and controlgear, of IEC technical committee 17: Switchgear and controlgear.

The text of this amendment is based on the following documents:

| DIS | Report on voting |
|------------|------------------|
| 17B(CO)224 | 17B(CO)233 |

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

PREFACE

Add the following reference to the list of references:

IEC 1095: 1992, *Electromechanical contactors for household and similar purposes*

Page 47

4.3.5.5.1 *Starting characteristics of rheostatic rotor starters*

Replace

$$Z_r = \sqrt{\frac{U_{er}}{3 I_{er}}} \quad \text{by} \quad Z_r = \sqrt{\frac{U_{er}}{3 \cdot I_{er}}}$$

Page 55

Table I

Replace in column 2 "AC-7a" by "AC-7a³⁾" and "AC-7b" by "AC-7b³⁾".

Add the following new note under the table:

³⁾ For AC-7a and AC-7b, see IEC 1095.

Page 66

Paragraphe 5.1.2

Remplacer l'alinéa m) existant par le nouvel alinéa m) suivant:

m) le courant assigné de court-circuit conditionnel (voir paragraphe 4.3.6) et le type de coordination du contacteur ou du démarreur (voir paragraphe 7.2.5.1) ainsi que le type, le courant assigné et les caractéristiques du DPCC associé.

le courant assigné de court-circuit conditionnel (voir paragraphe 4.3.6) du combiné de démarrage ou du démarreur protégé et le type de coordination (voir paragraphe 7.2.5.1).

Page 90

Tableau VII

Remplacer le texte de la ligne AC-6a par «¹⁰⁾».

Supprimer AC-7a et AC-7b ainsi que les données correspondantes.

Page 92

Ajouter après la note ⁹⁾ la nouvelle note ¹⁰⁾ suivante

10) Le constructeur doit vérifier les caractéristiques assignées AC-6a par un essai avec un transformateur ou peut trouver les caractéristiques assignées à partir des valeurs d'essai pour AC-3 selon le tableau VIIb.

Page 96

Tableau VIII

Supprimer AC-7a et AC-7b ainsi que les données correspondantes et les notes ⁹⁾ et ¹⁰⁾.

Page 104

Remplacer les paragraphes 8.1.3 et 8.1.4 existants par les suivants:

8.1.3 *Essais individuels* (paragraphe 8.3.6)

Le paragraphe 8.1.3 de la première partie est applicable lorsque les essais sur prélèvements (voir paragraphe 8.1.4) ne sont pas faits.

Les essais individuels des contacteurs et des démarreurs comprennent:

- le fonctionnement et les limites de fonctionnement (paragraphe 8.3.6.2)
- les essais diélectriques (paragraphe 8.3.6.3).